

Le petit guide des démarches administratives en France

2024-2025

Campus Beauvais

UniLaSalle
Beauvais



Chers étudiants internationaux,

Ce guide a pour objectif de vous aider et orienter dans vos démarches administratives en lien avec vos études en France et plus particulièrement à UniLaSalle - Campus **Beauvais**.

Les démarches administratives pouvant être longues et complexes, il vous appartiendra de bien lire les ressources mises à disposition dans ce guide qui vous renverra vers les sites officiels et vous expliquera les démarches. Vous y trouverez un premier degré d'informations pour comprendre le système administratif Français.

Nous vous recommandons de prendre connaissance de ces informations dès votre admission officielle afin de mieux anticiper et comprendre les procédures qu'il vous appartiendra d'entreprendre avant, pendant et après votre séjour d'études. Cela vous prendra un peu de temps mais vous permettra d'effectuer vos démarches administratives personnelles plus sereinement.

Durant votre séjour à UniLaSalle, des sessions d'informations seront organisées lors des rentrées afin de vous expliquer plus en détails les procédures. Plus d'informations seront également transmises par email durant votre séjour.

Un doute, une incompréhension? le Service des Relations Internationales sera là pour vous épauler et vous conseiller durant vos démarches.

Le Service des Relations internationales (LINC)



Comment se rendre à Beauvais?

Notre campus est situé dans un lieu privilégié à l'écart de la ville de Beauvais. Sa situation à proximité des grands axes routiers (autoroute A16, périphérique de Beauvais) et des infrastructures (l'école est à 10 minutes en voiture de l'aéroport de Paris-Beauvais-Tillé) en facilite l'accès.

> Nous rejoindre par les transports en commun (en 3 étapes métro+train+bus)

Nous rejoindre par les transports en commun est un voyage long et fatigant. Si vous atterrissez à l'aéroport Charles de Gaulle ou à l'aéroport d'Orly et que vous souhaitez prendre les transports en commun, le voyage sera long car vous devrez prendre 3 types de transports en commun différents : le métro, le train et enfin le bus. Il faut généralement compter un minimum de 4 heures pour rejoindre notre campus par les transports en commun.

1 - Navette/ Métro (de l'aéroport à la gare de Paris-Gare du Nord)

Une fois à l'aéroport, vous devrez prendre une navette et/ou le métro pour vous rendre à la gare du Nord. Consultez le site Internet de l'aéroport pour trouver les lignes à prendre car cela peut dépendre de votre terminal.

<https://www.parisaeroport.fr/>

2 - Le train (de la gare de Paris gare du nord à la gare de Beauvais)

En semaine, 19 trains quotidiens desservent Beauvais depuis Paris - Gare du Nord. Comptez 1h10 à 1h20 de temps de trajet. Depuis la gare SNCF, il faut compter environ 10 minutes de marche jusqu'à l'arrêt de bus de l'Hôtel de Ville, d'où vous pourrez prendre la ligne de bus C2 qui dessert le campus.

Plus d'informations sur <https://www.sncf-connect.com/>

3 - Bus / Réseau de bus Corolis (de la gare de Beauvais à UniLaSalle)

Le campus est desservi par le réseau de bus Corolis. La ligne Chrono 2 (C2) relie directement le campus au centre ville de Beauvais.

Suivre la direction «Campus UniLaSalle».

Plus d'informations sur <https://www.corolis.fr/>

Un ticket de bus coûte 1€ à acheter directement auprès du chauffeur de bus. Il est préférable d'avoir une pièce de 1€ sur vous pour le payer.

Comment se rendre à Beauvais?

> Nous rejoindre en voiture ou taxi

Temps pour nous rejoindre par la route par l'autoroute A16 :

Paris : 1h30 (aéroport Charles de Gaulle 1h00) / Amiens : 45 minutes / Lille : 2h00

Pour faciliter votre voyage lors des rentrées, le Service des Relations Internationales vous contactera avant votre arrivée afin d'organiser des pick-ups à l'aéroport à des dates définies pour vous proposer de partager un covoiturage en taxi avec d'autres étudiants afin de réduire des coûts et dans une démarche développement durable.

> Nous rejoindre par l'aéroport Paris-Beauvais-Tillé puis Bus

L'aéroport de Paris-Beauvais-Tillé est situé à quelques kilomètres d'UniLaSalle. Il dessert plus de 60 destinations en Europe et en Afrique du Nord. Une fois arrivé à l'aéroport, vous pouvez prendre le bus via la [ligne 6](#) pour rejoindre le centre ville puis prendre la ligne C2.

> Covoiturage

De nombreux étudiants lasalliens ont recours au covoiturage pour rentrer chez eux le week-end.

Une page web regroupe toutes les annonces concernant un trajet vers ou depuis UniLaSalle et bien d'autres annonces: [Petites Annonces LaSalliennes](#)

Un campus exceptionnel à 1h15 de Paris



Le campus de Beauvais oriente ses activités vers les domaines de *l'agronomie et agro-industries*, de *l'alimentation et santé* et des *géosciences et environnement*.

Situé à un peu plus de 3 km du centre-ville de Beauvais (15 minutes en bus), le campus de Beauvais offre aux étudiants et aux salariés des conditions de vie et de travail exceptionnelles : paysage boisé, champs d'application, logements, restaurant universitaire, installations sportives sont accessibles directement sur place. Avec ses 18 hectares, il est le plus grand des 4 campus d'UniLaSalle. Le campus est entièrement piéton depuis 2018.

N'hésitez pas à visiter notre campus via en version 3D via
<https://insidebeauvais.unilasalle.fr/>



BEAUVAIS - CARTE DU CAMPUS





Legend :

- Gate with security check and intercom (B1 to B7)
- Forest gate
- Front Desk
- Deliveries
- Bus stop
- Assembly point
- Road with security check subject to authorization
- Pedestrian way
- Road network

Academic & research

- Academic & research
- Housing
- Student life
- Dining Hall
- Farm
- Parking lot
- Bike Shed
- Motorcycle Shed
- Work zone

Details :

- 01 – Logistics center – Mail room
- 02 – Resource center
- 03 – Chapel
- 04 – Culinary platform
- 05 – Prefabricated buildings
- 06 – Greenhouse
- 07 – Phytotron
- 08 – Analytical chemistry platform
- 09 – Geoscience platform
- 10 – Tennis court
- 11 – Student Union

- 12 – Laundromat – Fitness room
- 13 – Student Organizations
- 14 – *Maison du Bois* - Student Wellness and Health
- 15 – Rugby Field
- 16 – Bell tower
- 17 – Guest house
- 18 – Hydrogeology platform
- 19 – Poultry Building
- 20 – *Ferme du Bois* Office
- 21 – Ozone Platform
- 22 – Gymnasium

Institut Polytechnique UniLaSalle
19 rue Pierre Waguet
60000 BEAUVAIS
Tel : 03.44.06.25.25
www.unilasalle.fr

Latitude : 49.459924
Longitude : 2.068187



VISA ET IMMIGRATION

Pour étudier en France, selon votre nationalité, votre situation et la durée de votre séjour, vous devez effectuer des démarches pour l'obtention d'un visa étudiant.

Toutes les informations relatives aux exigences et à la demande de visa sont disponibles sur le site officiel des visas pour la France :

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

Si vous êtes originaire d'un des pays figurant sur la liste EEF (Etudes En France), vous devez suivre leurs recommandations pour la demande de visa :

<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

Que vous ayez besoin ou non d'un visa, l'entrée dans l'espace Schengen des ressortissants de pays tiers doit répondre à un certain nombre de conditions prévues par les réglementations européennes et nationales en vigueur.

Vous pouvez consulter ces conditions et les démarches à effectuer pour la demande VISA sur ce site officiel : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/etudiants>

Le Service des Relations Internationales UniLaSalle vous accompagnera pendant toute la durée de vos études pour toutes questions relatives à l'immigration française.

CONDUIRE EN FRANCE AVEC UN PERMIS ETRANGER

Afin de connaître les conditions pour conduire en France, nous vous invitons à consulter ce site internet officiel :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19126>

Veillez également à être à jour dans les papiers de votre véhicule:

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/en-voiture/papiers-du-vehicule-en-voiture>

FAIRE TRADUIRE SES DOCUMENTS EN FRANÇAIS

Dans le cadre de votre séjour, il vous sera peut être demandé de faire traduire vos documents administratifs originaux en Français (par exemple : extrait d'acte de naissance, permis de conduire etc...).

Pour cela, il est primordial de passer par un traducteur agréé. Vous trouverez la liste des traducteurs agréés via ce site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

TYPES DE VISA ET PROCEDURES A SUIVRE

VISA LONG SEJOUR TEMPORAIRE	VLS-TS «ÉTUDIANT» (VISA Long Séjour Valant Titre de Séjour)	VISA «Etudiant en mobilité»
Conditions et obtentions de votre VISA		
https://www.campusfrance.org/fr/le-visa-long-sejour-temporaire-ou-vls-t https://france-visas.gouv.fr/en_US/web/france-visas/	https://www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant https://france-visas.gouv.fr/en_US/web/france-visas/	Ce type de visa concerne les étudiants dans notre programme emPLANT en Erasmus Mundus. https://france-visas.gouv.fr/en_US/web/france-visas/
Formalités à effectuer à votre arrivée en France - Validation de votre VISA		
	informations concernant la validation du VISA et les démarches à effectuer : https://www.campusfrance.org/fr/comment-valider-votre-visa-long-sejour-a-votre-arrivee-en-france https://france-visas.gouv.fr/en_US/web/france-visas/your-arrival-in-france Site internet pour la validation de votre VISA : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/	informations concernant la validation du VISA et les démarches à effectuer : https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas/etudiants https://france-visas.gouv.fr/en_US/web/france-visas/your-arrival-in-france Site internet pour la validation de votre VISA : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
	Comment renouveler?	
	https://www.campusfrance.org/fr/comment-renouveler-titre-sejour	
Formalités à effectuer si vous désirez rester en France après obtention du votre diplôme pour trouver un emploi ou créer votre entreprise		
	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17319	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17319

QU'EST CE QUE L'ASSURANCE MALADIE FRANÇAISE?

L'affiliation à la sécurité sociale française est gratuite et obligatoire. Elle vous permet de bénéficier de la prise en charge d'une partie de vos frais de santé pendant toute la durée de vos études.

Pour les étudiants européens et originaires d'Islande, du Lichtenstein, de Norvège ou de Suisse, il est recommandé d'avoir une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

Assurez-vous de faire les démarches nécessaires pour l'obtenir avant votre séjour en France. Plus d'informations sur la CEAM : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=563&langId=en>

Les étudiants non européens doivent s'inscrire à l'assurance maladie française sur ce site dès leur arrivée en France: <https://etudiant-etranger.ameli.fr/>

L'inscription est obligatoire pour toutes les personnes qui travaillent ou vivent en France de manière régulière et continue. C'est gratuit et couvre jusqu'à 70 % des frais médicaux en France. Afin d'être entièrement couvert, il est fortement recommandé de souscrire à une assurance maladie complémentaire appelée «mutuelle».

Informations sur le système de santé français :

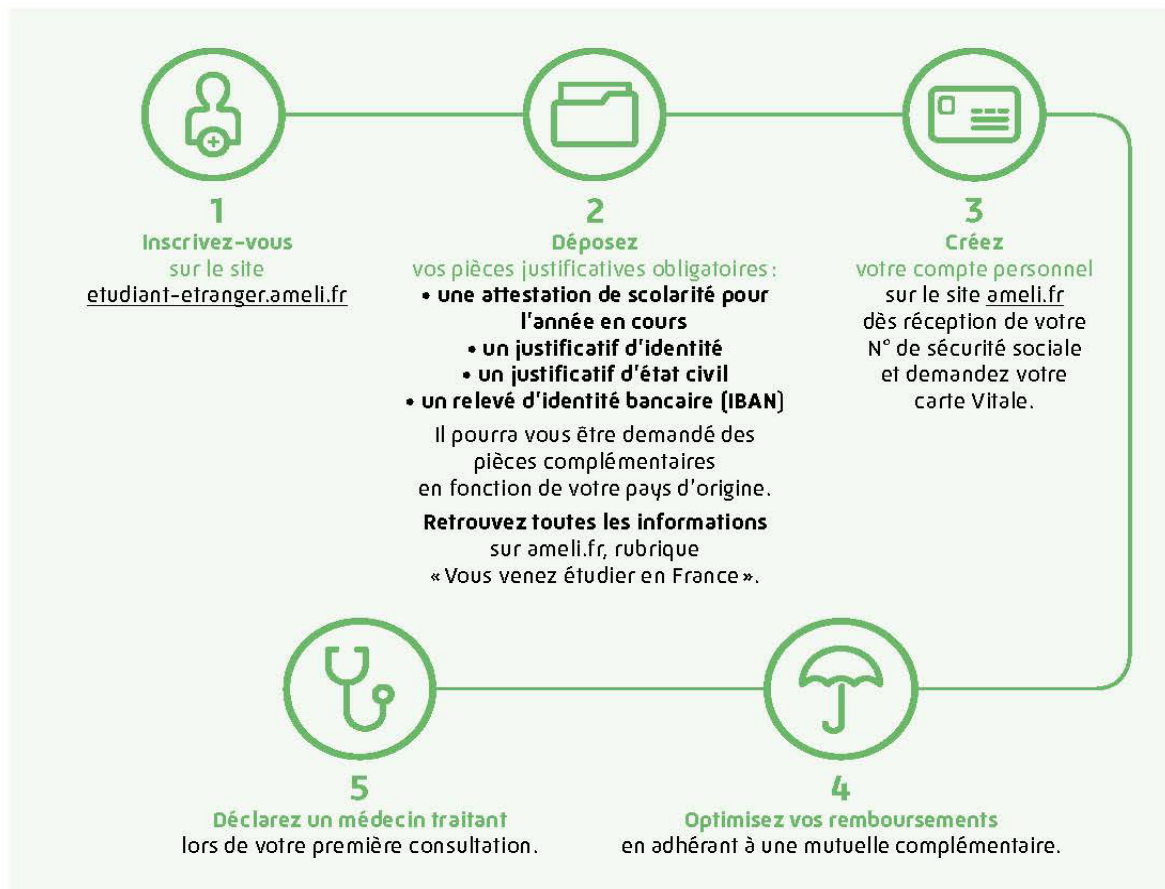
<https://www.campusfrance.org/fr/sante-securite-sociale-etudiants>

Informations sur les modalités de remboursement des soins :

<https://www.ameli.fr/oise/assure/remboursements>

VOUS VENEZ ÉTUDIER EN FRANCE

Dès votre arrivée en France, et après votre inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur, connectez-vous sur le site etudiant-etranger.ameli.fr afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance Maladie française, gratuite pendant la durée de vos études.



Vous dépendez de la caisse d'assurance maladie de votre lieu de résidence.

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER L'ASSURANCE MALADIE ?

DEPUIS
LE FORUM AMELI
sur ameli.fr

PAR MAIL
depuis votre compte
[ameli](http://ameli.fr), rubrique
« Ma messagerie ».

PAR TÉLÉPHONE

3646 Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.
Sur demande, vous pouvez être mis en relation avec un téléconseiller bilingue.

EN VOUS RENDANT
dans votre caisse
d'assurance maladie
de votre lieu de
résidence.



Pensez à demander un **extrait d'acte de naissance** dans votre pays d'origine. Ce document vous sera demandé pour de nombreuses démarches administratives en France!



SOURIEZ,
VOUS ÊTES ASSURÉS.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX,
les bons réflexes
pour votre assurance santé.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER
DE L'ASSURANCE MALADIE FRANÇAISE
SIMPLE ET GRATUITE

Vous avez juste à vous inscrire sur
le site etudiant-etranger.ameli.fr
et suivre les démarches indiquées.

SANTÉ ET RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

> **Besoin de consulter un médecin généraliste?**

Trouver un RDV médical rapidement en France peut être parfois difficile.

Voici plusieurs options possibles pour vous aider :

Option 1 : **Utiliser la borne médical «MEDADOM» pour une consultation en ligne sur le campus**, située à la «Maison du Bois» proche du terrain du rugby (attention, les certificats médicaux via cette borne ne sont pas pris en compte pour excuser les absences en classe.

En fonction de votre pathologie, la consultation en ligne pourrait être insuffisante, le médecin vous orientera dans ce cas vers une consultation en face à face.

Option 2 : **Prendre rendez-vous sur <https://www.doctolib.fr/>** en recherchant «médecin généraliste», «Beauvais».

Pensez à bien vérifier si le cabinet médical est accessible en transport en commun, si vous n'êtes pas véhiculé.

Option 3 : **Prendre rendez-vous avec «URGENCES MEDECINS OISE BEAUVAIS»**

en appelant au 0033 3 44 66 44 66.

Ce centre médical est une bonne option car [proche du campus](#).

> **Besoin de consulter un spécialiste? (dermatologue, dentiste, gynécologue...)**

- Prendre RDV sur <https://www.doctolib.fr/> ou appeler directement le cabinet médical

vous trouverez l'annuaire du personnel de santé via ce site : <http://annuaire.sante.ameli.fr/>

Les délais pour obtenir un RDV étant longs (parfois plusieurs semaines ou plusieurs mois), il est recommandé d'anticiper la prise de RDV.

> **Urgence Médical**

En cas d'urgence médicale, vous pouvez appeler le 15 ou le 112 qui pourra vous orienter.

Vous pouvez également vous rendre à l'hôpital de Beauvais (Centre Hospitalier Simone Veil de Beauvais) situé au 40 Avenue Léon Blum, 60000 Beauvais

Plus d'informations sur l'hôpital de Beauvais sur leur site internet : <http://www.ch-beauvais.fr/>

LOGEMENT

Le campus de Beauvais dispose de nombreuses résidences pour ses étudiants. C'est est à la fois un lieu d'apprentissage et lieu de vie, où les étudiants se retrouvent ensemble après les cours, au foyer, sur le terrain de rugby ou dans la salle multisports.

Prendre un logement sur le campus ou à l'extérieur implique d'avoir **une assurance logement et une garantie responsabilité civile**. C'est obligatoire en France!

L'objectif de l'assurance logement est de vous couvrir contre les multiples risques et sinistres auxquels une location peut être soumise (inondation, incendie, dommages électriques...) et la responsabilité civile vous couvrira en cas de dommages que vous pourriez causer à autrui, que ce soit par imprudence ou par infraction à la loi.

Votre responsabilité peut également être impliquée dans les dommages causés par des personnes, des animaux ou des objets dont vous êtes responsable.

Afin de faciliter les démarches, les étudiants internationaux en mobilité encadrée (en échange) et vivant sur le campus seront automatiquement inscrits auprès de l'assureur partenaire de l'école.

Les étudiants internationaux en mobilité individuelle (free movers) feront le choix lors de leur inscription en ligne. Si vous préférez avoir vos propres assurances, c'est également possible.

Si vous décidez de vivre hors du campus ou si vous devez effectuer un stage en France, vous devez souscrire votre propre assurance logement et responsabilité civile ! Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site officiel : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/assurance-habitation#>.



Qu'est ce qu'un **état des lieux**?

Un état des lieux d'entrée doit être réalisé lors de la remise des clés. Ce document décrit l'état du logement et de ses équipements à l'entrée dans les lieux du locataire. Un nouvel état des lieux sera dressé lorsque le locataire quittera le logement et rendra les clés. En cas de litige, la comparaison de ces 2 documents permet d'établir les responsabilités de chaque partie. **Il est très important de bien décrire dans les moindres détails l'état du logement à votre arrivée. Le service logement vous transmettra la procédure lors de votre arrivée.**

CAF

«CAF signifie «Caisse des Allocations Familiales». Il s'agit d'un organisme français qui peut réduire le loyer que vous payez grâce à une aide financière spécifique appelée «Aide Personnalisée au Logement» : APL

Pour faire une demande à la CAF, vous devez avoir un compte bancaire français et un numéro de téléphone portable français (la CAF vous enverra votre numéro d'inscription et votre code secret par sms).

Les étudiants habitant sur le campus recevront à leur arrivée toutes les informations nécessaires de la part du **Service logement** afin de constituer votre dossier à la rentrée.

Plus d'informations sur: <https://www.caf.fr/>



Photo : Chambre type - bâtiment J

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE EN FRANCE

L'ouverture d'un compte bancaire français vous sera très utile durant tout votre séjour en France.

Vous pouvez ouvrir un compte bancaire dans la banque de votre choix en prenant rendez-vous et en leur fournissant les documents suivants :

- votre passeport
- votre certificat de logement
- votre certificat d'inscription
- votre carte d'étudiant

Avant votre arrivée en France, le Service des Relations Internationales vous contactera par email afin de prendre rendez-vous avec une banque à Beauvais, cela facilitera la procédure administrative et vous permettra d'avoir un compte bancaire français rapidement si nécessaire.

Après votre rendez-vous, la banque vous remettra votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) qui vous permettra de faire des virements etc.. Le compte bancaire est généralement activé entre deux semaines et un mois après le rendez-vous. (les délais peuvent varier selon le pays d'origine de l'étudiant) .

Si vous préférez vous débrouiller seul, nous vous conseillons de suivre les conseils du tutoriel de Campus France :

<https://www.campusfrance.org/fr/ouvrir-un-compte-bancaire-en-france>

Il n'y a pas de distributeur automatique de billets sur le campus, vous devrez vous rendre au centre ville de Beauvais si vous avez besoin de retirer de l'argent. Il est recommandé d'apporter avec vous un peu d'argent liquide (+/-500€) pour vos premières semaines en France avant d'ouvrir un compte bancaire.

L'euro est la monnaie officielle de la France et de 18 autres pays de l'Union européenne. Si vous n'êtes pas habitué à l'euro, vous pouvez consulter [ce site](#) pour vous familiariser avec les pièces et les billets. En France, il n'est pas très courant d'utiliser des billets de plus de 100€. Nous vous conseillons d'utiliser les billets de 10, 20 et 50€ qui sont les plus couramment utilisés.

CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Qu'est-ce que la CVEC ?

C'est une contribution de vie étudiante et de campus instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants. Elle coûte 100€ (2023/2024) et a pour but d'améliorer les conditions de vie de l'étudiant sur le campus, elle contribue à favoriser sa réussite.

Les étudiants en échange non diplômant et les étudiants bénéficiant d'une exonération totale de leurs droits de scolarité ne sont pas concernés par la CVEC et n'ont aucune démarche à effectuer.

Le paiement de la CVEC vous sera demandée lors de votre inscription au sein de l'établissement.

Vous trouverez toutes les informations relatives à la CVEC sur ces 2 sites internet:

<https://www.campusfrance.org/fr/les-10-choses-a-savoir-sur-la-contribution-vie-etudiante-et-de-campus-cvec-0>

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>



CENTRE DE DOCUMENTATION ET AUTRES LIEUX D'ÉTUDE

> Centre de documentation

Il offre 160 places, un espace de coworking et 6 salles de travail de groupe
Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8 h - 23 h / Vendredi : 8 h - 18 h.

> **Salles d'ordinateurs**

7 salles informatiques (G102, O101, O102, O103, O104, O105 + Bibliothèque) utilisées pour les cours mais en libre-service en dehors des sessions de cours, soit 180 ordinateurs accessibles de 7h à 23h. 10 ordinateurs sont également disponibles en libre-service dans le centre de documentation.

> **Espace de travail collaboratif**

Un espace de travail collaboratif de 280 m² est disponible dans le bâtiment de la Ferme pour 60 étudiants.

> **Événements extra-académiques**

Parce que l'apprentissage peut aussi se faire en dehors du contexte académique, nous proposons différents types d'événements extrascolaires tels que TEDx, séminaires, conférences. Consultez régulièrement votre e-mail UniLaSalle pour suivre le calendrier des événements.



CROUS - RESTAURANT SUR LE CAMPUS

L'école dispose d'un Restaurant Universitaire - CROUS sur le campus servant les repas 3 fois par jour (petit déjeuner, déjeuner, Dîner). Un repas coûte 3,30€.

Afin de pouvoir déjeuner sur le campus, il faudrait impérativement **activer votre compte IZLY**. Un email vous sera envoyé pour vous expliquer la démarche. Vous pourrez par la suite recharger votre carte étudiante et payer vos repas par ce biais.

A noter que le système IZLY n'accepte pas toutes les cartes bancaires étrangères. Si votre carte bancaire étrangère ne vous permet pas de recharger en ligne, il vous faudra attendre l'ouverture de votre compte bancaire français pour pouvoir virer de l'argent votre carte étudiante. Dans cette attente, vous pouvez aller déposer de l'argent en liquide auprès du secrétariat du CROUS (situé à l'arrière du bâtiment CROUS) qui chargera votre carte.

Pensez à prendre un peu d'argent (euros) avec vous lors de votre arrivée en France!



Photo : Façade du restaurant CROUS - Campus Beauvais

La vie étudiante et associative est très riche et diversifiée. Afin de bien vous intégrer, nous vous recommandons de participer aux événements sur le campus.

Durant votre séjour, le Service des Relations Internationales organisera des événements sur le campus afin de favoriser votre intégration. D'autres services ou associations vous aideront également.

«DMVE» - Direction Mission éducative et Vie Etudiante

La **Direction Mission éducative et Vie Etudiante (DMVE)** a pour objectif de :

- Favoriser l'implication dans la vie associative, culturelle et sportive.
- Aider tous les étudiants à prendre leurs marques et faciliter leur intégration dans l'Institut ;
- Offrir une écoute attentive en toute confidentialité ;
- De vous guider dans vos choix et dans vos engagements tant sur le plan personnel que sur celui de vos études.

Contacts :

COLIN Jérôme - Directeur de la vie étudiante - jerome.colin@unilasalle.fr

QUERNIN Xavier - Délégué Handicap Groupe - xavier.quernin@unilasalle.fr

TOURAINNE Bastien - Manager de la vie étudiante - bastien.tourainne@unilasalle.fr

La vie associative est très animée grâce à l'action de plus de 80 associations d'étudiants, c'est un fourmillement d'activités et d'événements qui jalonnent la vie étudiante tout au long de l'année académique.

Les Associations Etudiantes

AGE, Association Générale des Etudiants



L'Association générale des étudiants (AGE) représente les étudiants auprès de l'administration de l'école et organise, gère, enrichit et anime la vie quotidienne sur le campus.

28 étudiants de différents cours et promotions composent le «bureau» de cette association clé dans l'organisation de l'après-cours. Elle est financée par les cotisations des étudiants, une bourse de l'école et l'aide de divers partenaires.

Leur mission est de :

- Faire le lien entre les étudiants et l'administration de l'école.
- Développer un réseau relationnel avec les écoles environnantes
- Coordonner la vie du campus et gérer les espaces de vie
- Offrir de nombreux services pratiques en fonction de ses commissions

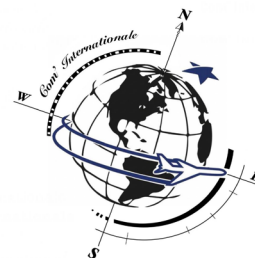
<https://age.unilasalle.fr/>

<https://www.facebook.com/AGE.UniLaSalle/>

Contact : AGE@asso.unilasalle.fr

COM'INTERNATIONALE

Com'internationale est une organisation étudiante 100% dédiée aux étudiants internationaux.



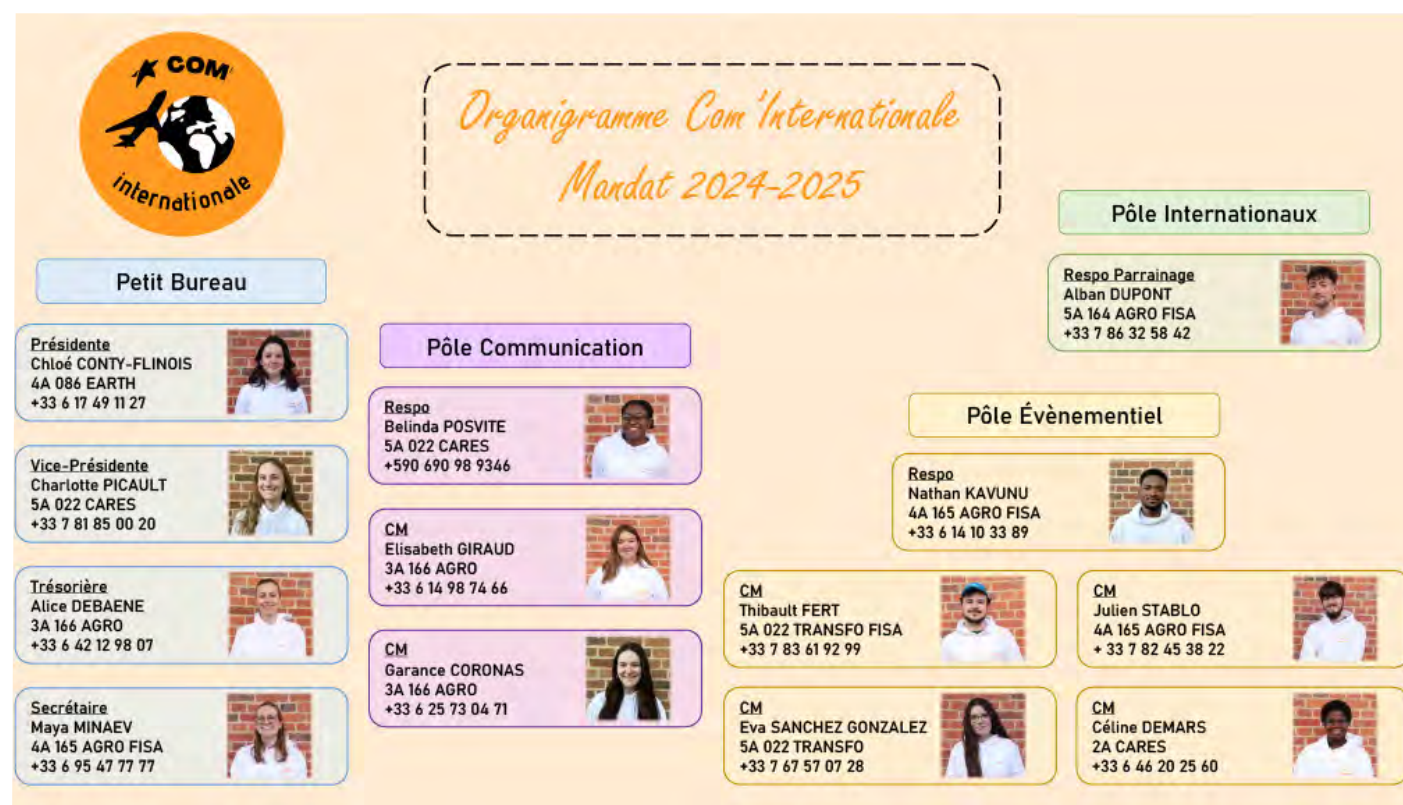
Leur mission est de :

- Accueillir les nouveaux étudiants internationaux
- Aider les étudiants à se sentir intégrés en France et sur le campus.
- Organiser des événements et des voyages favorisant les rencontres interculturelles, les échanges, la découverte de la culture française.
- Coordonner le programme International Buddy (chaque étudiant international a un copain/parrain français).

<https://www.facebook.com/ComInternationale-UniLaSalle-957680677774531>

<https://www.instagram.com/com.internationale/>

Contact : com.internationale@asso.unilasalle.fr



Plus de 80 autres associations étudiantes vous attendent!!

Découvrez-les sur notre site internet :

<https://beauvais.unilasalle.fr/la-vie-etudiante-beauvais>